



**Présents :** Mmes Ventorosi – Bick – Gueritch  
MM. Meyer – Borgo – De Gaetani – Domingues – Houllé – Geiger – Specklin – D'Alessandro – Reitzer – Girardi – Goldschmidt

**Excusés :** Mme Kleinert – MM. Gomes – Schmitt – Halm – Weinstich – Philippides – Spindler

**Invités :** Mme Sisselin – MM. Christmann – Deybach

	RESP.	DELAI	ACTION
<p><b>Préambule :</b></p> <p>J. Borgo : nous souhaitons connaître le but de la présence de Mme Sisselin à ce CHSCT.</p> <p>L.Girardi : c'est une présence exceptionnelle pour deux raisons. La première pour qu'elle puisse appréhender une réunion de CHSCT, la deuxième en tant qu'animateur sécurité de SII.</p> <p>Après délibération, les membres du CHSCT acceptent la présence d'Agnès Sisselin et la félicitent pour son futur poste.</p> <p>J. Borgo : les membres du CHSCT m'ont mandaté pour ajouter un point à l'ordre du jour. Il s'agit de l'amiante. Il sera traité après le point de la fiche d'entreprise.</p> <p><b>1. APPROBATION DU PV DU 10/03/2005</b> <b>2. POINTS RESTANT EN SUSPENS</b></p> <p>Le PV est approuvé après avoir évoqué les points suivants :</p> <p><b>Concernant la K2 :</b> L. Girardi : nous n'avons aucun résultat concernant les essais. Aujourd'hui, les essais sont repris par Dalkia. M. Rollinger viendra présenter les résultats au prochain CHSCT. D. Ventorosi : je regrette tout ce temps perdu où rien n'a été fait.</p> <p><b>Concernant le tri sélectif :</b> JM Meyer : il y a lieu de changer la phrase "que fait le service gardiennage..." par "le service gardiennage pourrait signaler lorsque les bennes sont pleines..."</p> <p><b>Concernant le rapport annuel de la médecine du travail :</b> J. Borgo : je souhaiterais que le médecin du travail fasse un avenant à son rapport avec les remarques du CHSCT évoqués lors de la réunion plénière du 10/3 (voir ANNEXE 1)</p> <p><b>Concernant la procédure export :</b> J. Borgo : comme il n'y a eu aucun commentaire du CHSCT, la procédure sera intégrée dans le référentiel</p>			
	D.Rollinger	04/10/05	
	Dr Goldschmidt	04/10/05	
	L.Girardi	30/06/05	

<b>Émetteur :</b> JBG/ASE	<b>Date :</b> 07/06/05	<b>Destinataires :</b> Présents + Excusés + Absents + invités	<b>Page</b> 1 / 6
------------------------------	---------------------------	---	----------------------



	RESP.	DELAI	ACTION
<p><b>Concernant les risques radio-fréquence :</b> J. Borgo : ce point est reporté au prochain CHSCT</p>	Dr Goldschmidt	04/10/05	
<p><b>3. FICHE D'ENTREPRISE PRESENTEE PAR LE DR GOLDSCHMIDT</b> (voir ANNEXE 2)</p> <p>D. Ventorosi : vous avez omis de parler des risques routiers Chap. 3.2 : attention ! les salariés sont suivis par le service médical et non par le CHSCT</p> <p>Dr Goldschmidt : on remarque un non respect de la loi Evin dans les bungalows de chantier.</p> <p>JM Meyer : je propose de rédiger une note pour resensibiliser les responsables de chantier</p> <p>N. Gueritch : j'ai cru comprendre qu'il y avait de l'amiante à l'ancien restaurant d'entreprise</p> <p>J. Borgo : pour savoir, il faut communiquer le dossier technique amiante au CHSCT de EMCS</p>	JM. Meyer	04/10/05	
<p><b>4. AMIANTE</b></p> <p>J. Borgo : en ma qualité de secrétaire du CHSCT et au nom des membres élus, je soumetts au vote la résolution suivante : "....." (voir doc en ANNEXE 3)</p> <p>JM Meyer : je demande une suspension de séance</p> <p>Reprise de la séance : JM Meyer : il y a beaucoup de flou dans votre résolution. Toutes les dispositions de l'alinéa 1 de l'article L 236-9 ne sont pas réunis. Pour autant, la direction reconnaît les risques ; ils sont d'ailleurs identifiés. Je regrette qu'à chaque différent, on fasse appel à un expert. Cela a un coût ! Nous pourrions travailler ensemble, différemment.</p> <p>D. Ventorosi : c'est à notre tour de demander une suspension de séance.</p> <p>Reprise de la séance : J. Borgo : nous avons bien entendu votre déclaration mais nous maintenons notre position et mettons la résolution au vote.</p> <p>Résultat : 11 voix pour 0 contre 0 abstention La résolution est approuvée à l'unanimité.</p>			



	RESP.	DELAI	ACTION
<p><b>5. RAPPORT ANNUEL DU CHSCT</b></p> <p>Le rapport annuel est remis aux membres élus à ce moment.</p> <p>J. Borgo : nous souhaitons une suspension de séance.</p> <p>Reprise de la séance :</p> <p>J. Borgo : après avoir délibéré, les membres estiment n'avoir pas eu le temps nécessaire pour analyser le document et souhaitent donc un CHSCT extraordinaire pour ce point.</p> <p>La date du 6 juillet 8h30 est retenue. Sur demande de M. Girardi , l'ordre du jour et le rapport annuel du CHSCT seront expédiés en recommandée + AR aux membres du CHSCT</p> <p><b>6. DEMENAGEMENTS DE GP</b></p> <p>JM Deybach : vous aviez souhaité connaître le coût des déménagements de GP. Les voici :</p> <p>2002 : 42 postes déménagés soit 6 273 € 2003 : 171 postes déménagés soit 24 294 € 2004 : 15 postes déménagés soit 2 215 € 2005 : 210 postes déménagés soit 15 075 € Soit un total de 47 857 € ce qui représente 1700 h. de travail</p> <p>J. Borgo : en plus, ne sont pas compris dans ces coûts, les coûts indirects tel que :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- impression de nouvelles cartes de visite</li><li>- information aux clients des nouveaux n° de fax</li></ul> <p>D. Ventorosi : alors que la direction s'offusque que l'on fasse appel à un expert pour l'amiante, ici je remarque qu'elle reste sans voix. Ce type de dépense ne l'émeut pas !</p> <p>JM Meyer : ne croyez pas cela. Nous sommes tout à fait conscients de ce coût et M. Guerbert a d'ailleurs mis son veto pour un dernier déménagement</p> <p><b>7. TABELLEC</b></p> <p>M. Christmann :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- éclairage du magasin de stockage : les travaux seront soldés fin du mois. Il reste le raccordement qui doit être fait par GMI</li><li>- ouverture des fenêtres basses dans l'atelier : certains salariés y sont opposés. Il faut aussi prendre en compte un problème de sécurité – contrôle d'accès. La réponse est donc non.</li><li>- investissement 2005 : un centre d'usinage pour livraison courant septembre</li></ul>	P.Christmann GMI	30/06/05	



	RESP.	DELAI	ACTION
<p>D. Ventorosi : il y a un autre investissement que je souhaiterais que vous fassiez. Devant le refus de la direction lors des DP, la CFDT a offert aux salariés de Tabelec une boîte de lingettes autonettoyantes pour les lunettes. Vous serait-il possible de prendre le relais. Il s'agit d'un investissement de 8 €/boîte.</p> <p>P. Christmann : OK pour 2 boîtes/an</p> <p>N. Gueritch : que pouvez-vous nous dire quant à la variation de température au magasin réception ?</p> <p>J. Borgo : je rappelle que le CHSCT avait proposé en son temps, la mise en place d'un rideau d'air chaud.</p> <p>P. Christmann : je ne crois pas que ce soit la solution. D'ailleurs, je ne sais pas s'il y en a</p> <p><b>8. AVANCEMENT DES COMMISSIONS</b></p> <p><b>8.1. EPI</b></p> <p>L. Girardi : un catalogue EPI a été réalisé et a été diffusé à tous les animateurs (version informatique et version papier). Je peux remettre un exemplaire à chaque organisation syndicale aujourd'hui.</p> <p>J. Borgo : la commission poursuivra la démarche pour la réalisation d'une plaquette "protection de la tête"</p> <p><b>8.2. Climatisation</b></p> <p>J. Borgo : la commission a repris ses travaux avec les nouveaux élus. Elle s'est réunie début juin et a posé des questions qui aujourd'hui sont toujours sans réponse. La direction a-t-elle vraiment la volonté de faire avancer les choses ?</p> <p>JM Meyer : oui ; je vous propose de vous retrouver chez JM Deybach pour qu'ensemble, vous voyez quels sont les documents dont vous avez besoin et par la suite, me faire des propositions d'amélioration</p> <p>J. Borgo : cela a déjà été le cas mais vous n'en avez pas tenu compte. J'accepte cette ultime réunion mais si nous constatons que cela n'aboutit pas, nous agirons d'une manière différente</p> <p><b>8.3. Dépendance à l'alcool</b></p> <p>P. Reitzer : la commission s'est réunie début mai (voir ANNEXE 4) après une année d'interruption. Les membres ont pris connaissance des propositions de l'AFPRA (association de formation et de prévention du risque alcool) que nous rencontrerons lors de la prochaine réunion</p>	J.Borgo	2005	



	RESP.	DELAI	ACTION
<b>8.4 Stress</b>  J. Borgo : le pilotage et l'animation seront assurés par Philippe Merillon, en remplacement de Roland Spindler. M. Roland Specklin intègre la commission en remplacement de Roland Spindler			
<b>9. RAPPORTS DES INSPECTIONS</b> (voir ANNEXE 5)  - cf. annexes en votre possession –  Concernant l'inspection sur les chantiers de la K2 & DE R. Geiger : je souhaiterais que le SPS étudie la possibilité d'affecter à ce personnel des musettes pour des outils portatifs. Il ne faut pas oublier non plus, d'équiper les camionnettes de bombes anti-guêpes.	L.Girardi	04/10/05	
<b>10. PLANNING DES INSPECTIONS A FAIRE</b>  <b>K2</b> : Mme Gueritch MM Houlle – Geiger  <b>Les Mureaux</b> : M. Domingues  <b>C2</b> : Melle Ventorosi MM De Gaetani – Chambert  <b>Snecma</b> : MM. Domingues – Geiger  <b>Fessenheim</b> : Melle Gueritch MM. Houlle – Borgo – Delhommais  <b>GP 2è étage</b> : Melle Ventorosi MM. Houlle – Geiger  <b>A86</b> : Melle Ventorosi – M. Domingues		11/07/05  08/05  19/07/05  09/05  26/07/05  14/09/05  21/09/05	
<b>11. STATISTIQUES – BILAN DES AT</b> (cf. documents en ANNEXE 6)  Ph. Reitzer : Pour CHSCT Mulhouse à fin 05/05 : Taux de fréquence : 8 (9,38 en 2004) Taux de gravité : 0,31 (0,52 en 2004)  Pour le Groupe à fin 05/05 : Taux de fréquence : 12,06 Taux de gravité : 0,51  Les accidents de trajet sont plus nombreux et plus graves.			



	RESP.	DELAI	ACTION
<p>D. Ventorosi : j'avais cru comprendre qu'il y avait des formations de programmées.</p> <p>L. Girardi : il y a deux types de formations</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 1. formation plutôt théorique</li><li>- 2. formation faites par la Caisse nationale d'assurance maladie sur 2 jours. 10 sociétés ont été retenues dont Clemessy.</li></ul> <p>Il s'agit de choisir la bonne formation en adéquation avec ce que nous voulons. Cela devrait se décanter en septembre</p> <p><b>12. DIVERS</b></p> <p><b>12.1</b></p> <p>Mme Bick : nous avons en notre possession des petites fiches conseil par rapport à l'alimentation. Il y en a 24 différentes.</p> <p>Il sera fait une diffusion papier au restaurant d'entreprise tout au long de l'année. Le coût est pris en compte par la direction.</p> <p>M. Houlle : nous pouvons aussi les intégrer sur le site socio-culturel du CE.</p> <p><b>12.2</b></p> <p>Nathalie Gueritch : le personnel de GMI souhaiterait l'installation de douches au sous-sol.</p> <p>JM Meyer : M. Deybach doit me faire une proposition de budget.</p> <p><b>12.3.</b></p> <p>C. Domingues : il est parfois difficile de joindre l'assistante sociale quand on n'est pas de Mulhouse. Quelle est la démarche ?</p> <p>L. Girardi : il convient de la demander tout simplement au standard, qui transfère l'appel à l'infirmerie qui tient son planning. Sinon, Melle Kleinert est dans les locaux le mardi et le jeudi.</p> <p><b>Prochains CHSCT :</b> CHSCT extraordinaire le 6/7/2005 CHSCT le 4/10/2005</p>	Sce médical	2005	